



L'indice de défavorisation matérielle et sociale 2011 dans la Capitale-Nationale : une nouvelle version pour mieux caractériser nos territoires

Surveillance de l'état de santé et de ses déterminants
Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale

Avril 2017

Québec 

Coordination des travaux

Sonia Dugal, adjointe au directeur de santé publique et coordonnatrice de l'équipe Planification, évaluation, surveillance et administration

Traitement des données, analyse et rédaction

Myriam Duplain et Louise Rochette, agentes de planification, de programmation et de recherche, équipe Planification, évaluation, surveillance et administration

Relecture

Isabelle Mauger et Michèle Paradis, agentes de planification, de programmation et de recherche, équipe Planification, évaluation, surveillance et administration
Marianne Corneau et Céline Lepage, agentes de planification, de programmation et de recherche, équipe Déterminants de la santé/équité en santé
Shelley Rose-Hyppolite, M.D., équipe Déterminants de la santé/équité en santé

Mise en page

Marie-Josée Paquet, agente administrative, équipe Planification, évaluation, surveillance et administration

Avec la collaboration de :**Production des données de l'indice**

Denis Hamel et Philippe Gamache, statisticiens, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), Bureau d'information et d'études en santé des populations (BIESP)

Production des cartes géographiques

Mariam Bazargani, cartographe, Direction de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud de l'Île-de-Montréal

Le genre masculin est utilisé dans ce document et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Ce document est disponible en version électronique à l'adresse Internet

www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca

Pour obtenir un exemplaire de ce document, veuillez adresser votre demande à :

Centre de documentation

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS-CN)

2400, avenue D'Estimauville

Québec (Québec) G1E 7G9

Tél. : 418 666-7000, poste 217

Télécopieur : 418 666-2776

Courriel : sylvie.belanger.ciussscncn@ssss.gouv.qc.ca

Dépôt légal, Bibliothèques et Archives nationales du Québec, 2017

ISBN : 978-2-550-77691-8 (PDF)

Cette publication a été versée dans la banque SANTÉCOM.

La reproduction de ce document est permise, pourvu que la source en soit mentionnée.

Référence suggérée :

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE. *L'indice de défavorisation matérielle et sociale 2011 dans la Capitale-Nationale : une nouvelle version pour mieux caractériser nos territoires*, Direction de santé publique, 2017, 36 p.

© Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Table de matières

Liste des sigles et des acronymes.....	5
Mise en contexte	7
1. Brèves explications sur l'indice	9
1.1. Les indicateurs retenus pour chaque composante.....	9
1.2. La production des données de l'indice	9
2. Les informations des deux composantes de la défavorisation dans la Capitale-Nationale	11
2.1. Les statistiques de l'indice de défavorisation matérielle.....	11
2.2. Les statistiques de l'indice de défavorisation sociale	12
2.3. Le classement des territoires pour l'indice de défavorisation matérielle	13
2.4. Le classement des territoires pour l'indice de défavorisation sociale	14
3. Les statistiques de l'indice combiné.....	15
4. Les cartes géographiques illustrant l'indice de défavorisation par aire de diffusion (AD)	17
Carte 1 – Indice de défavorisation matérielle 2011 par AD, RLS de Portneuf.....	18
Carte 2 – Indice de défavorisation sociale 2011 par AD, RLS de Portneuf.....	19
Carte 3 – Indice de défavorisation matérielle et sociale 2011 par AD, RLS de Portneuf.....	20
Carte 4 – Indice de défavorisation matérielle 2011 par AD, RLS de Québec-Sud	21
Carte 5 – Indice de défavorisation sociale 2011 par AD, RLS de Québec-Sud	22
Carte 6 – Indice de défavorisation matérielle et sociale 2011 par AD, RLS de Québec-Sud	23
Carte 7 – Indice de défavorisation matérielle 2011 par AD, RLS de Québec-Nord.....	24
Carte 8 – Indice de défavorisation sociale 2011 par AD, RLS de Québec-Nord.....	25
Carte 9 – Indice de défavorisation matérielle et sociale 2011 par AD, RLS de Québec-Nord.....	26
Carte 10 – Indice de défavorisation matérielle 2011 par AD, RLS de Charlevoix	27
Carte 11 – Indice de défavorisation sociale 2011 par AD, RLS de Charlevoix	28
Carte 12 – Indice de défavorisation matérielle et sociale 2011 par AD, RLS de Charlevoix	29
5. Constats généraux.....	31
Annexe – Tableau de correspondance des territoires	33

Liste des figures

Figure 1 – Répartition de la population (%) selon les quintiles de défavorisation matérielle 2011 (variation régionale).....	11
Figure 2 – Répartition de la population (%) selon les quintiles de défavorisation sociale 2011 (variation régionale)	12
Figure 3 – Classement des territoires de CLSC selon l'indice moyen de défavorisation matérielle 2011, Capitale-Nationale (variation régionale)	13
Figure 4 – Classement des territoires de CLSC selon l'indice moyen de défavorisation sociale 2011, Capitale-Nationale (variation régionale)	14
Figure 5 – Répartition (%) de la population selon les cinq profils de défavorisation matérielle et sociale 2011, CLSC de la Capitale-Nationale (variation régionale)...	15

Liste des sigles et des acronymes

AD	Aire de diffusion
CLSC	Centre local de services communautaires
ENM	Enquête nationale auprès des ménages
ISS	Inégalités sociales de santé
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
RLS	Réseau local de services
RSS	Région sociosanitaire
TCNS	Table de concertation nationale en surveillance

Mise en contexte

Ce document, portant sur l'indice de défavorisation matérielle et sociale 2011, **vis** à **approfondir la connaissance des territoires sociosanitaires de la Capitale-Nationale**¹. Il s'inscrit dans le service 2.15 de l'axe surveillance du Plan d'action régional (PAR 2016-2020). Cet indice du réseau de la santé et des services sociaux a été développé, avant toute chose, pour mesurer les inégalités sociales de santé (ISS) dans les fichiers administratifs (décès, hospitalisations, cancers, etc.) n'ayant aucune information socioéconomique sur les individus (revenu, emploi, structure du ménage, etc.).

Toute l'information s'applique aux treize territoires de centre local de services communautaires (CLSC) pour lesquels la Direction de santé publique dispose de nombreuses données sur la santé ou sur certains déterminants couvrant plus de trois décennies². Ces territoires sont regroupés à l'intérieur des quatre réseaux locaux de services (RLS) suivants :

- **RLS de Portneuf (1 CLSC)**
- **RLS de Québec-Sud (6 CLSC)**
 - Sainte-Foy–Sillery
 - Laurentien
 - Duberger–Les-Saules–Lebourgneuf
 - Québec Haute-Ville
 - Québec Basse-Ville
 - Limoilou–Vanier
- **RLS de Québec-Nord (4 CLSC)**
 - Loretteville–Val-Bélair
 - Charlesbourg
 - Beauport
 - Orléans
- **RLS de Charlevoix (2 CLSC)**
 - Charlevoix-Ouest
 - Charlevoix-Est

Toutefois, l'utilisation de l'indice dans ce document ne sert pas à mesurer les ISS, mais se limite à décrire les territoires sociosanitaires de la Capitale-Nationale. Il fournit ainsi un complément d'information aux indicateurs individuels tirés de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM 2011) dont la fiabilité comporte des limites à l'échelle des CLSC³.

Toute l'information qui va suivre est produite avec la variation régionale de l'indice, car c'est la seule permettant de comparer les territoires entre eux et de respecter ainsi l'engagement du directeur de santé publique de viser l'équité en santé dans la Capitale-Nationale. Toutes les directions de santé publique impliquées dans ce projet produisent leur information sur la base de leur variation régionale respective.

Quatre catégories d'information sont regroupées dans ce document :

- de brèves explications vulgarisées sur le calcul de l'indice;
- des statistiques sur la répartition de la population selon l'indice;
- le classement (ou rang) des territoires de CLSC selon l'indice;
- des cartes géographiques illustrant l'indice par aire de diffusion (AD).

L'indice de défavorisation n'est pas un indice de richesse ou de pauvreté. Il signale cependant l'avantage ou le désavantage relatif de chaque territoire en le comparant à l'ensemble de la région. Il demeure un outil pertinent pour décrire les conditions de vie ayant un impact sur la santé de la population. Ultérieurement, d'autres utilisations de l'indice comme variable de croisement dans les fichiers administratifs permettront de mesurer les inégalités sociales de santé.

1. Il découle d'un projet d'optimisation des ressources et d'harmonisation des pratiques de la Table de concertation nationale en surveillance (TCNS) réunissant des experts du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et des 18 régions sociosanitaires.

2. Ces territoires sont tirés du Référentiel M-34 (version 2015) du MSSS.

3. Ces limites et les avis en découlant ont été largement documentés par Statistique Canada, l'Institut de la statistique du Québec et la TCNS.

1. Brèves explications sur l'indice⁴

1.1 Les indicateurs retenus pour chaque composante

L'indice est construit avec six indicateurs disponibles par AD⁵ et accessibles sur la base du recensement canadien, dont la collecte revient tous les cinq ans. Ces indicateurs ont été choisis lors de la création de l'indice en raison de leur influence sur la santé.

Pour l'**indice de défavorisation matérielle**, les trois indicateurs issus de l'ENM 2011 reflètent le *bien-être matériel* (accès aux biens et aux commodités) :

- le revenu moyen des particuliers;
- la proportion de personnes avec emploi;
- la proportion de personnes sans diplôme.

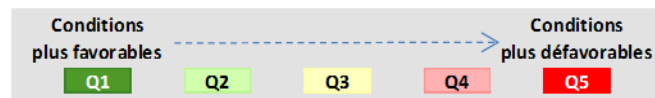
Pour l'**indice de défavorisation sociale**, les trois indicateurs issus du recensement reflètent la *force du réseau social* (famille et communauté) :

- la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves;
- la proportion de personnes vivant seules;
- la proportion de familles monoparentales.

Les indicateurs de la composante sociale ne font plus l'unanimité comme déterminants de la santé physique. Ils demeurent pertinents pour des problèmes de santé mentale.

1.2 La production des données de l'indice

Le principal traitement statistique de ces six indicateurs permet d'attribuer un score à 1 141 AD de la région⁶. Pour chacune des deux composantes, les scores sont ordonnés et divisés en cinq parties égales regroupant chacune 20 % de la population (quintiles). Les seuils de score pour établir ces quintiles traduisent la variation régionale de l'indice. Les caractéristiques de la population sont illustrées selon la gradation suivante pour décrire les territoires :



4. Voir le lien suivant pour les détails méthodologiques : <https://www.inspq.qc.ca/expertises/gestion-et-analyse-de-l-information/diffusion-d-une-information-adaptee/santescope/indice-de-defavorisation>

5. Une AD est le plus petit territoire pour lequel les données du recensement canadien sont diffusées. En milieu urbain, une AD regroupe de 400 à 700 personnes alors qu'en milieu rural, certaines AD regroupent plus de 1 000 personnes.

6. La normalisation et la standardisation préalables des données assurent la comparabilité des AD.

Pour l'**indice combiné (défavorisation matérielle et sociale)**, les statistiques ne s'appuient pas sur des quintiles, mais selon la matrice de croisement et les cinq profils de conditions suivants⁷ :

Combinaison des indices de défavorisation matérielle et sociale 2011

		Composante sociale				
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Composante matérielle	Q1	1	1	2	3	3
	Q2	1	1	2	3	3
	Q3	2	2	2	3	3
	Q4	4	4	4	5	5
	Q5	4	4	4	5	5

Conditions par rapport à la région

- Profil 1 : matériellement et socialement plus favorables
- Profil 2 : moyennes
- Profil 3 : socialement plus défavorables (pas matériellement)
- Profil 4 : matériellement plus défavorables (pas socialement)
- Profil 5 : matériellement et socialement plus défavorables

Ce choix de définition technique de l'indice (quintiles pour les composantes matérielle et sociale et matrice pour l'indice combiné) a l'avantage de bien distinguer les profils de population comparativement à d'autres choix de définition. Les populations en violet connaissent les conditions les plus défavorables à la santé.

7. Malgré les cinq profils de conditions, l'indice combiné n'est pas constitué de quintiles, car la matrice ne divise pas la population en cinq parties égales.

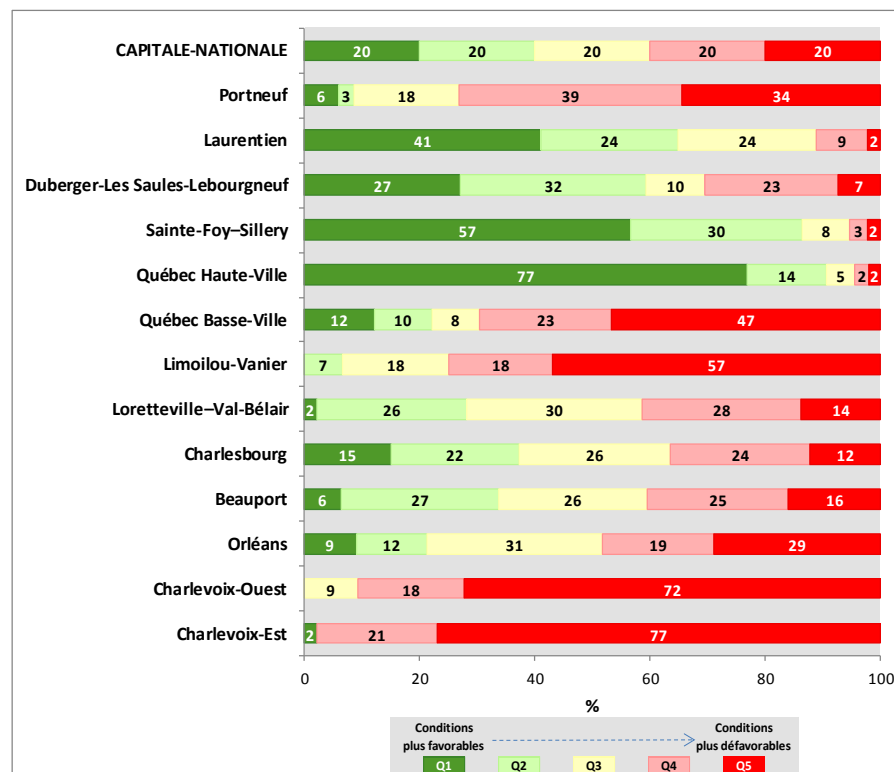
2. Les informations des deux composantes de la défavorisation dans la Capitale-Nationale

2.1. Les statistiques de l'indice de défavorisation matérielle

• Revenu – Emploi – Scolarité

En référant aux quintiles de la Capitale-Nationale, quatre territoires de CLSC sont particulièrement touchés par des conditions matérielles défavorables alors que dans Charlevoix-Ouest et Est, Limoilou–Vanier et Québec Basse-Ville, une proportion de personnes beaucoup plus importante que les autres territoires est dans le quintile 5 (segment rouge). Cette position limite l'accès aux biens et aux commodités de la vie courante ayant un impact important sur la santé.

Figure 1 – Répartition de la population (%) selon les quintiles de défavorisation matérielle 2011 (variation régionale)

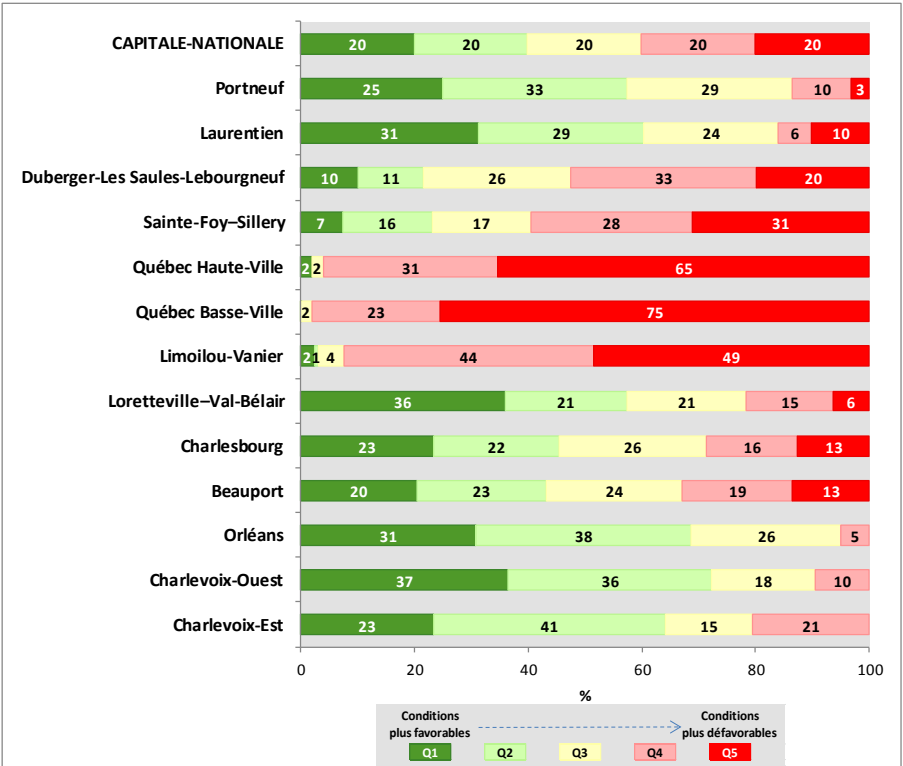


2.2. Les statistiques de l'indice de défavorisation sociale

• Séparé/veuf/divorcé – Vivant seul – Monoparentalité

Des écarts importants sont aussi observés pour la défavorisation sociale. Ce sont tout particulièrement les territoires centraux de Québec Haute-Ville, Québec Basse-Ville et Limoilou–Vanier qui reflètent les conditions les plus défavorables (segment rouge). Cette position peut indiquer un réseau social plus fragile comparativement aux autres territoires. Les territoires ruraux ou semi-ruraux sont moins touchés.

Figure 2 – Répartition de la population (%) selon les quintiles de défavorisation sociale 2011 (variation régionale)



2.3 Le classement des territoires pour l'indice de défavorisation matérielle

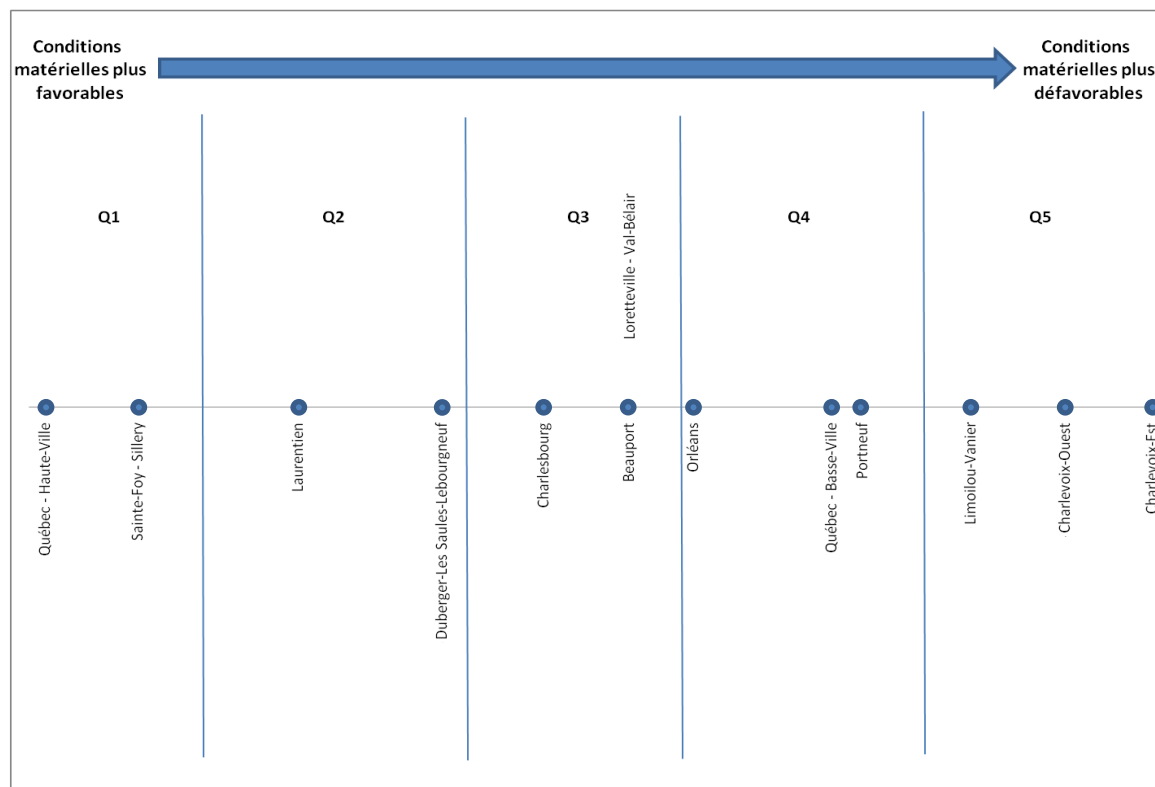
• Revenu – Emploi – Scolarité

Un indice moyen a été calculé pour chaque territoire de CLSC. Il est le résultat d'une moyenne pondérée des scores associés à la défavorisation matérielle de toutes les aires de diffusion constituant un territoire. Il indique le rang ou le classement de chaque territoire.

Des territoires de CLSC peuvent se situer dans le même quintile (par exemple Q1 pour Québec Haute-Ville et Sainte-Foy-Sillery), et avoir des moyennes différentes. Celle-ci est illustrée sur une échelle en ordre croissant permettant de visualiser la « distance » qui sépare chaque territoire (figure 3). Dans notre exemple, Québec Haute-Ville présente, en moyenne, des conditions matérielles un peu plus favorables que dans Sainte-Foy-Sillery.

Comme il s'agit d'un indice moyen pour l'ensemble du territoire, des AD plus ou moins défavorisées peuvent exister au sein d'un même territoire (voir les cartes).

Figure 3 – Classement des territoires de CLSC selon l'indice moyen de défavorisation matérielle 2011, Capitale-Nationale (variation régionale)



2.4 Le classement des territoires pour l'indice de défavorisation sociale

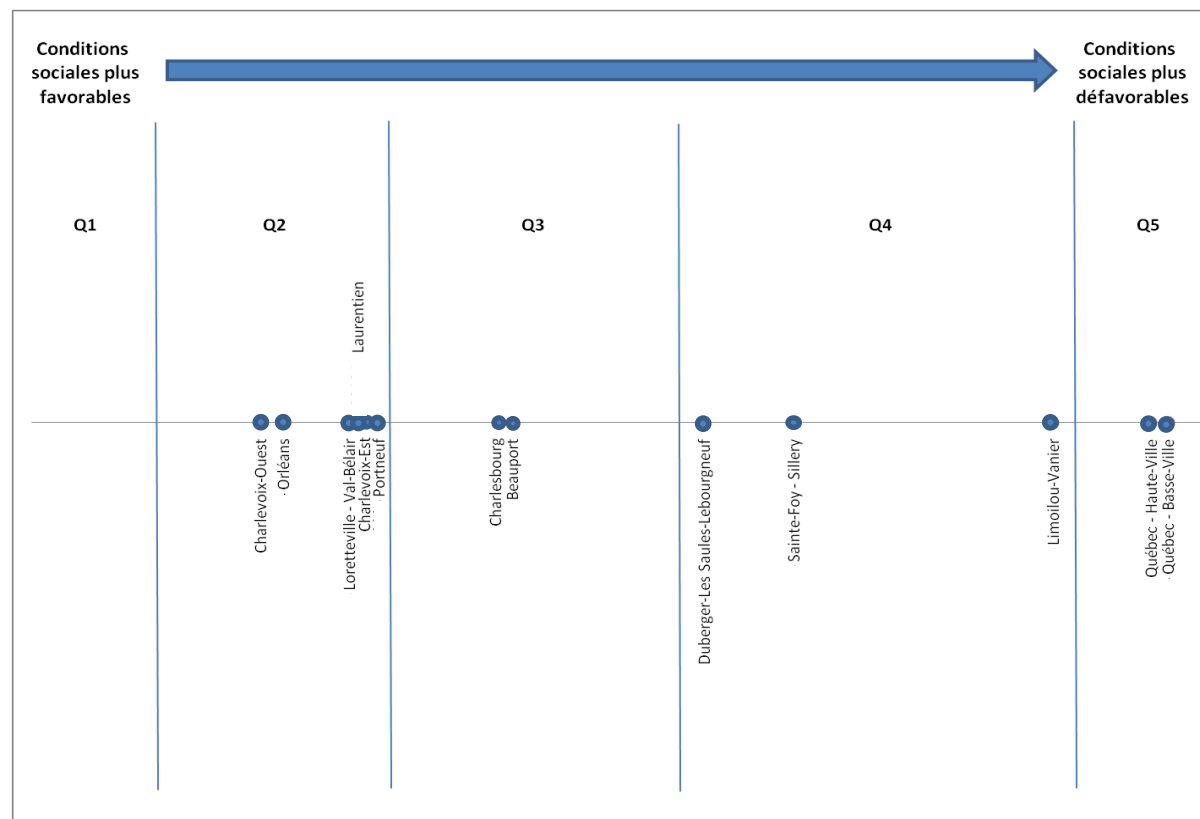
• Séparé/veuf/divorcé – Vivant seul – Monoparentalité

Un indice moyen a été calculé pour chaque territoire de CLSC. Celui-ci est le résultat d'une moyenne pondérée des scores associés à la défavorisation sociale de toutes les aires de diffusion constituant un territoire. Il indique le rang ou le classement de chaque territoire.

Des territoires de CLSC peuvent se situer dans le même quintile (par exemple Q4 pour Duberger–Les Saules–Lebourgneuf et Limoilou–Vanier), et avoir des moyennes différentes. Celle-ci est illustrée sur une échelle en ordre croissant permettant de visualiser la « distance » qui sépare chaque territoire (figure 4). Dans notre exemple, Duberger–Les Saules–Lebourgneuf présente, en moyenne, des conditions sociales plus favorables que dans Limoilou – Vanier, bien qu'appartenant au même quintile.

Comme il s'agit d'un indice moyen pour l'ensemble du territoire, des AD plus ou moins défavorisées peuvent exister dans un même territoire (voir les cartes).

Figure 4 – Classement des territoires de CLSC selon l'indice moyen de défavorisation sociale 2011, Capitale-Nationale (variation régionale)

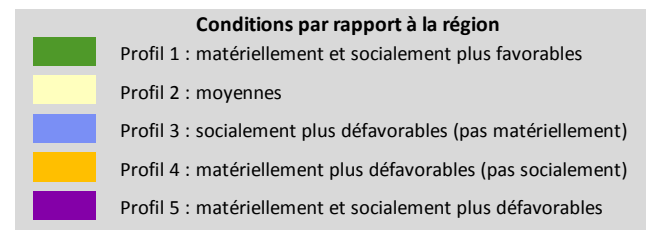
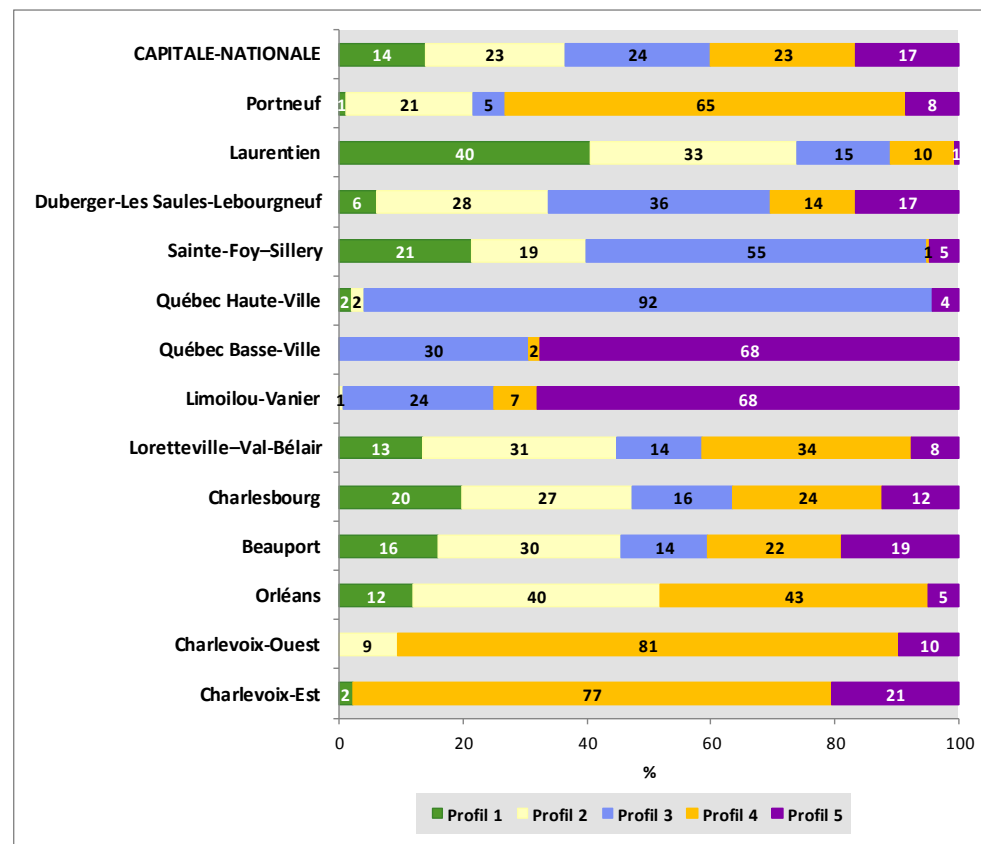


3. Les statistiques de l'indice combiné

Les statistiques présentées à la figure 5 ne réfèrent pas à des quintiles, mais plutôt à des profils de conditions combinant la défavorisation matérielle et sociale (voir la matrice au point 1.2). Les populations se situant dans les couleurs bleu, or et violet connaissent des conditions inférieures à la moyenne régionale. Dans Québec Basse-Ville et Limoilou–Vanier, plus des deux tiers des résidents sont très exposés aux conditions les plus désavantageuses à la fois matériellement et socialement (segment violet). À l’opposé, Laurentien est le territoire où la population est la plus favorisée matériellement et socialement (segment vert).

Le rang ou classement des territoires ne s’applique pas à l’indice combiné.

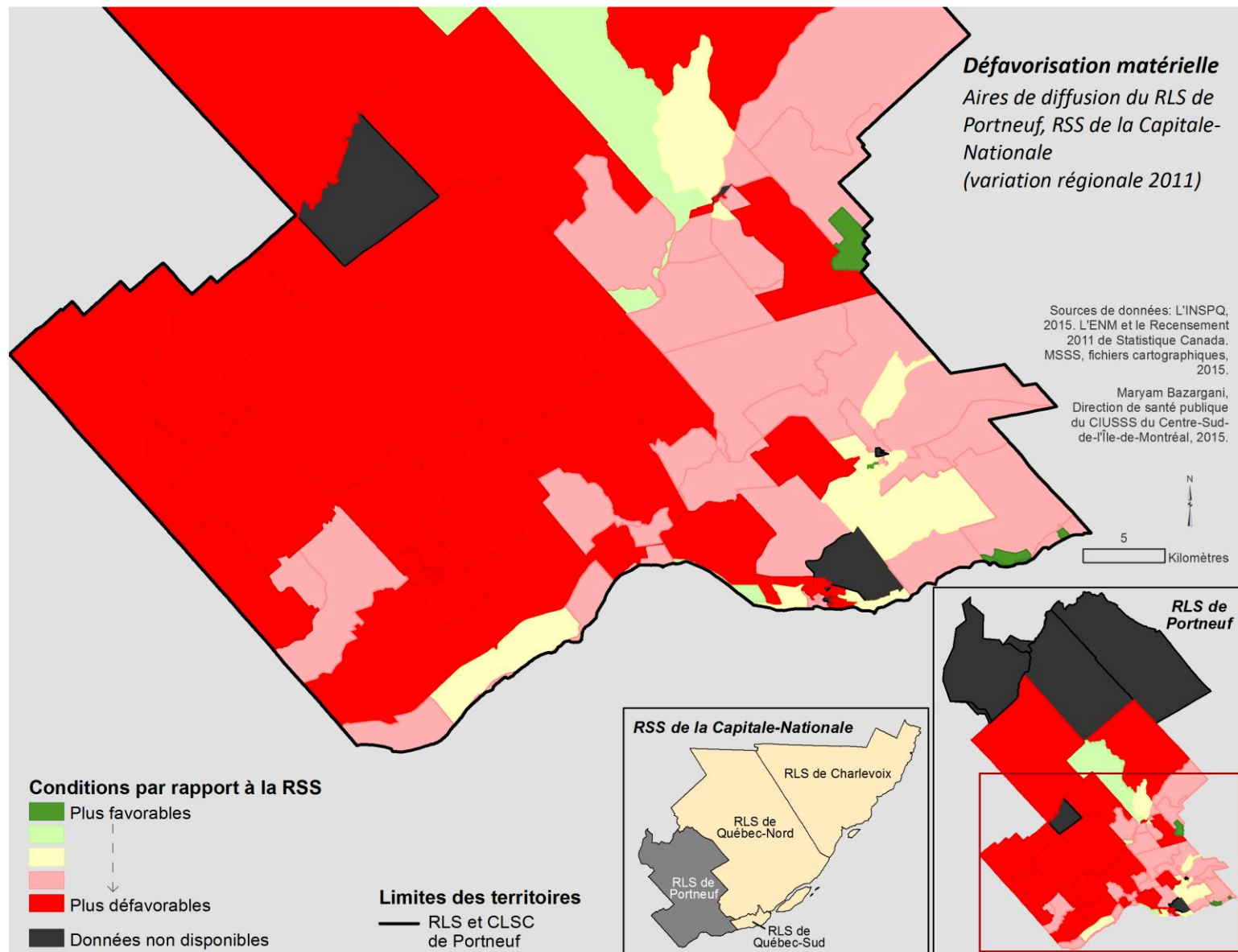
Figure 5 – Répartition (%) de la population selon les cinq profils de défavorisation matérielle et sociale 2011, CLSC de la Capitale-Nationale (variation régionale)



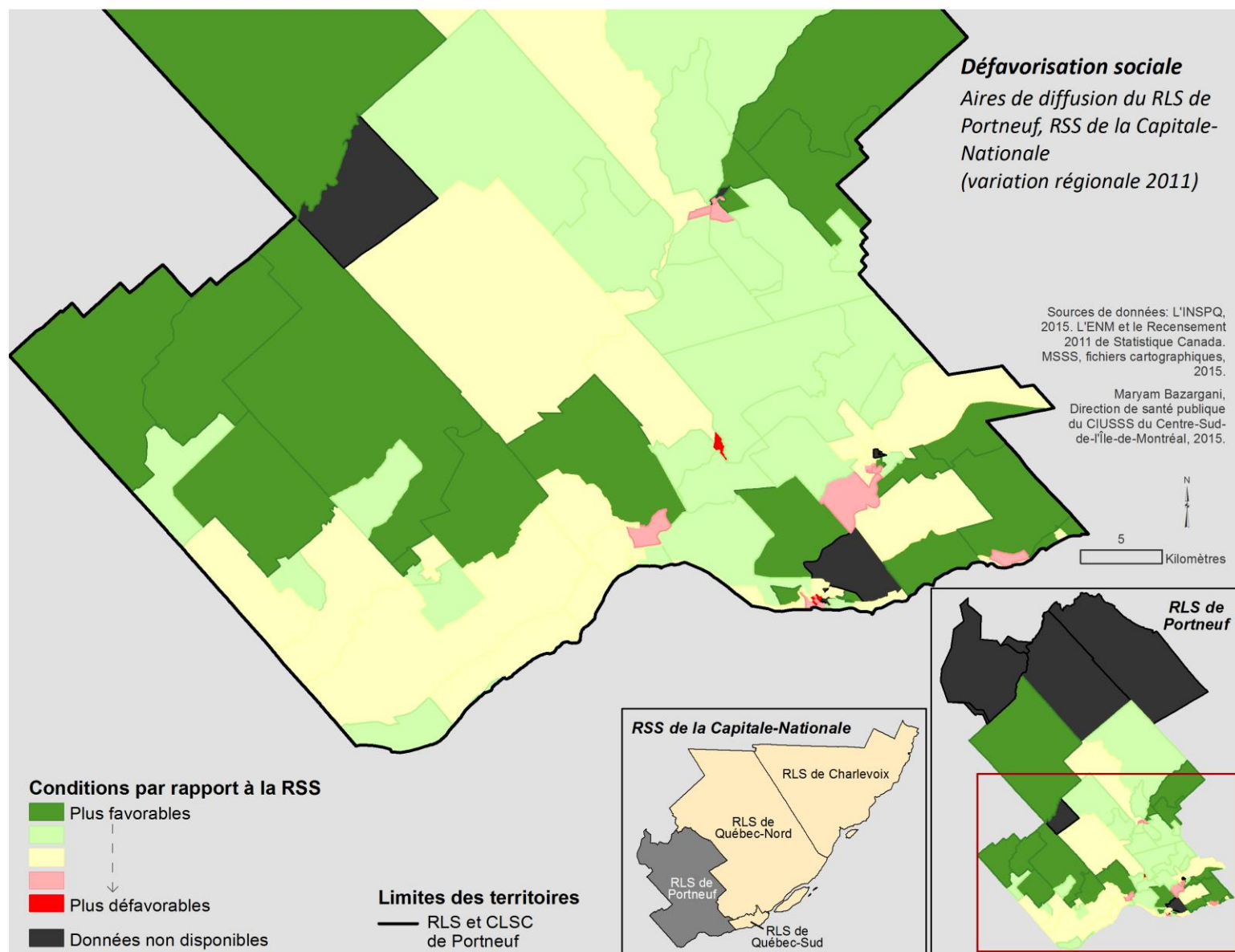
4. Les cartes géographiques illustrant l'indice de défavorisation par aire de diffusion (AD)

- Douze cartes illustrent la distribution de l'indice sur des unités géographiques appelées (AD) :
 - 3 cartes du RLS de Portneuf
 - 3 cartes du RLS de Québec-Sud
 - 3 cartes du RLS de Québec-Nord
 - 3 cartes du RLS de Charlevoix
- La couleur indique à quel quintile ou profil de conditions se rattache chacune des AD. Bien entendu, ce ne sont pas tous les résidents d'une AD qui partagent les conditions illustrées, mais la couleur permet de dégager une tendance dominante selon un quintile ou un profil spécifique.
- Les cartes permettent aussi de constater le caractère homogène ou hétérogène d'un territoire selon qu'on y retrouve ou non plusieurs couleurs pour les AD.
- Certaines AD sont en noir, car aucun indice n'a pu leur être attribué en raison de la présence d'un établissement institutionnel (centre hospitalier de soins de longue durée [CHSLD], pénitencier, etc.), d'une population peu nombreuse ou de mauvaise qualité des données de l'ENM 2011 (taux global de non-réponses supérieur à 50 %).
- Géographiquement, la région de la Capitale-Nationale se définit par un territoire étendu où la densité de population est très variable. Selon la légende définissant les AD (trait fin), certaines d'entre elles peuvent être étendues, alors que d'autres peuvent regrouper quelques immeubles. Une grande étendue de couleur peut être trompeuse, car elle réfère à la superficie et non à un grand nombre de résidents.

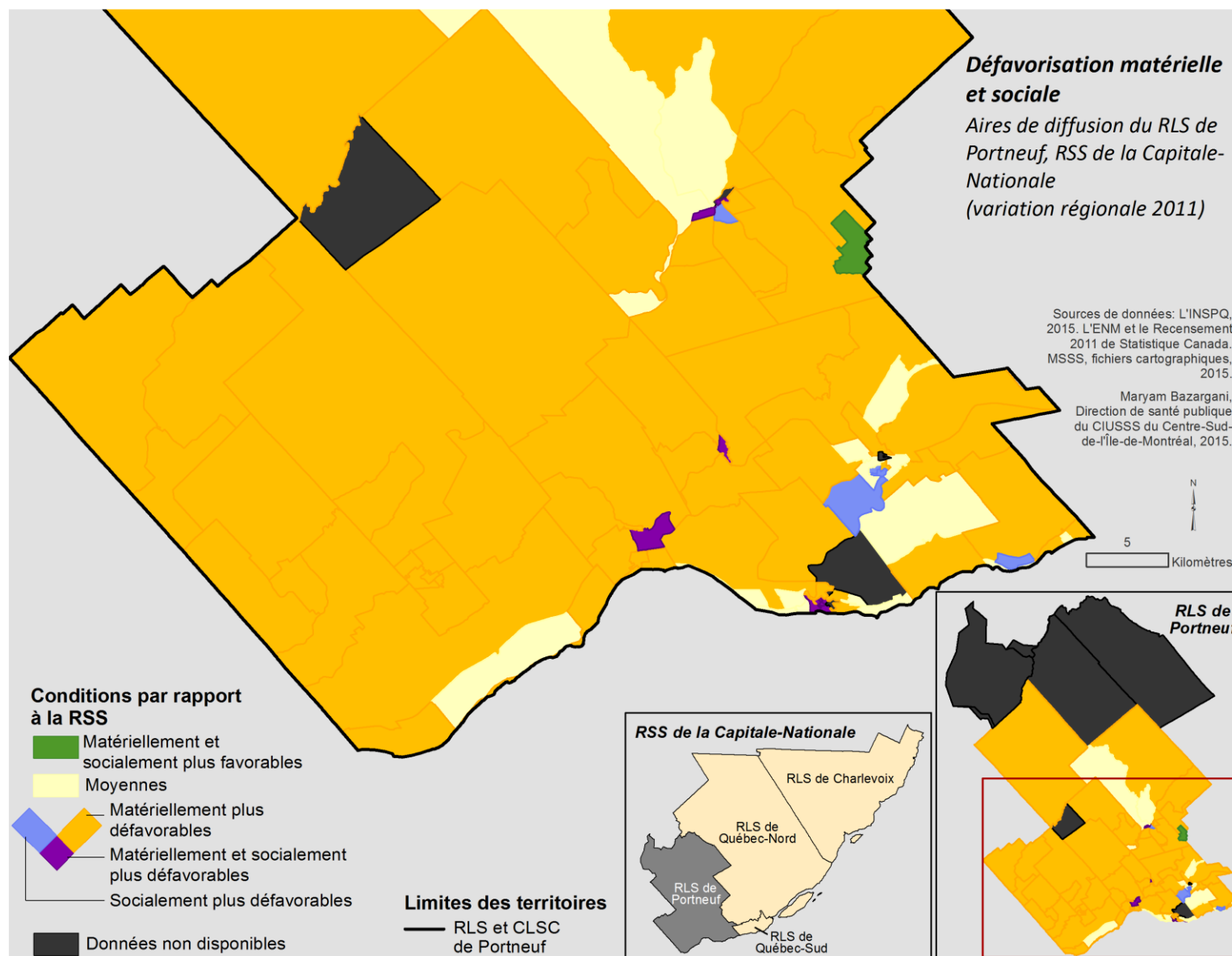
Carte 1 – Indice de défavorisation matérielle 2011 par AD, RLS de Portneuf



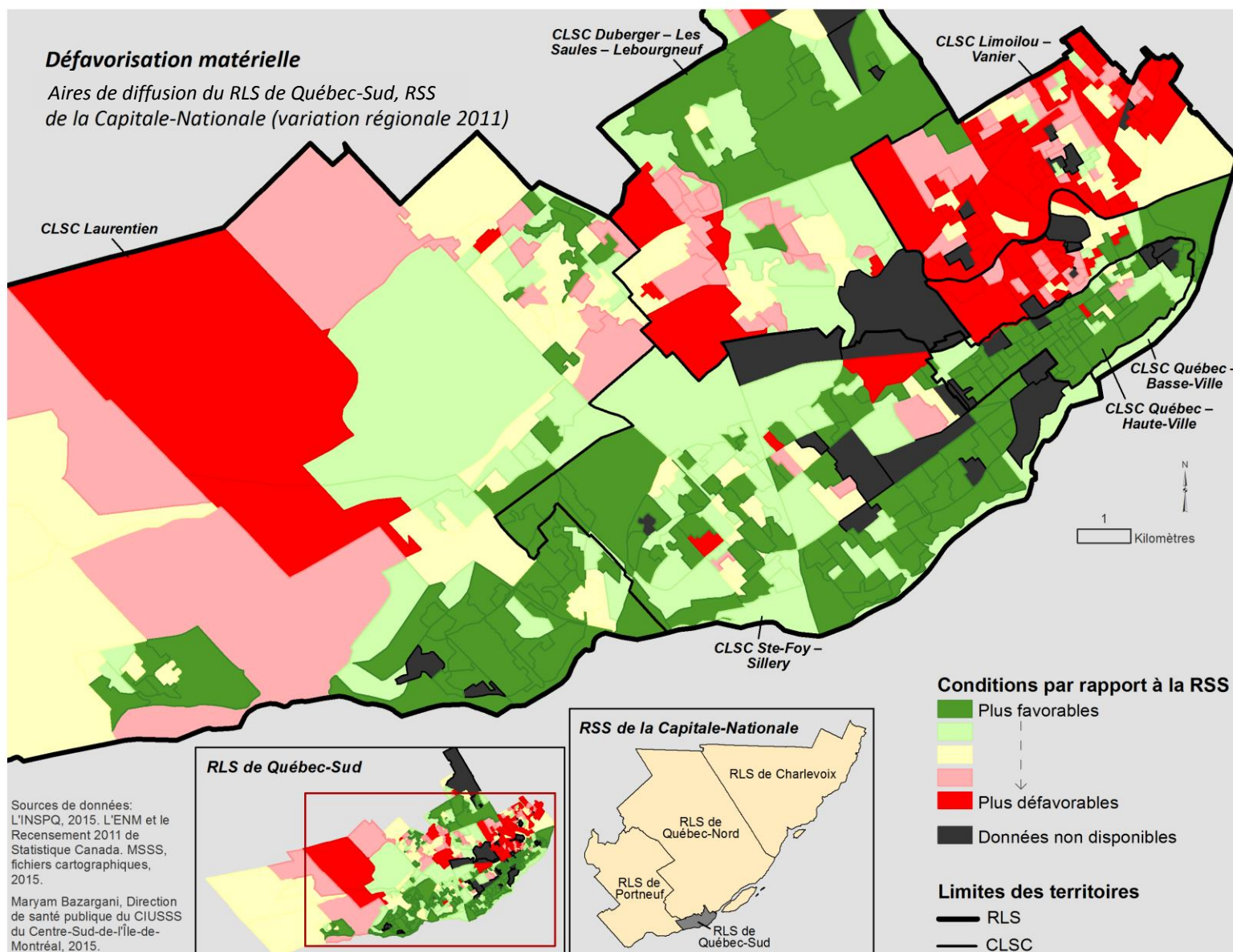
Carte 2 – Indice de défavorisation sociale 2011 par AD, RLS de Portneuf



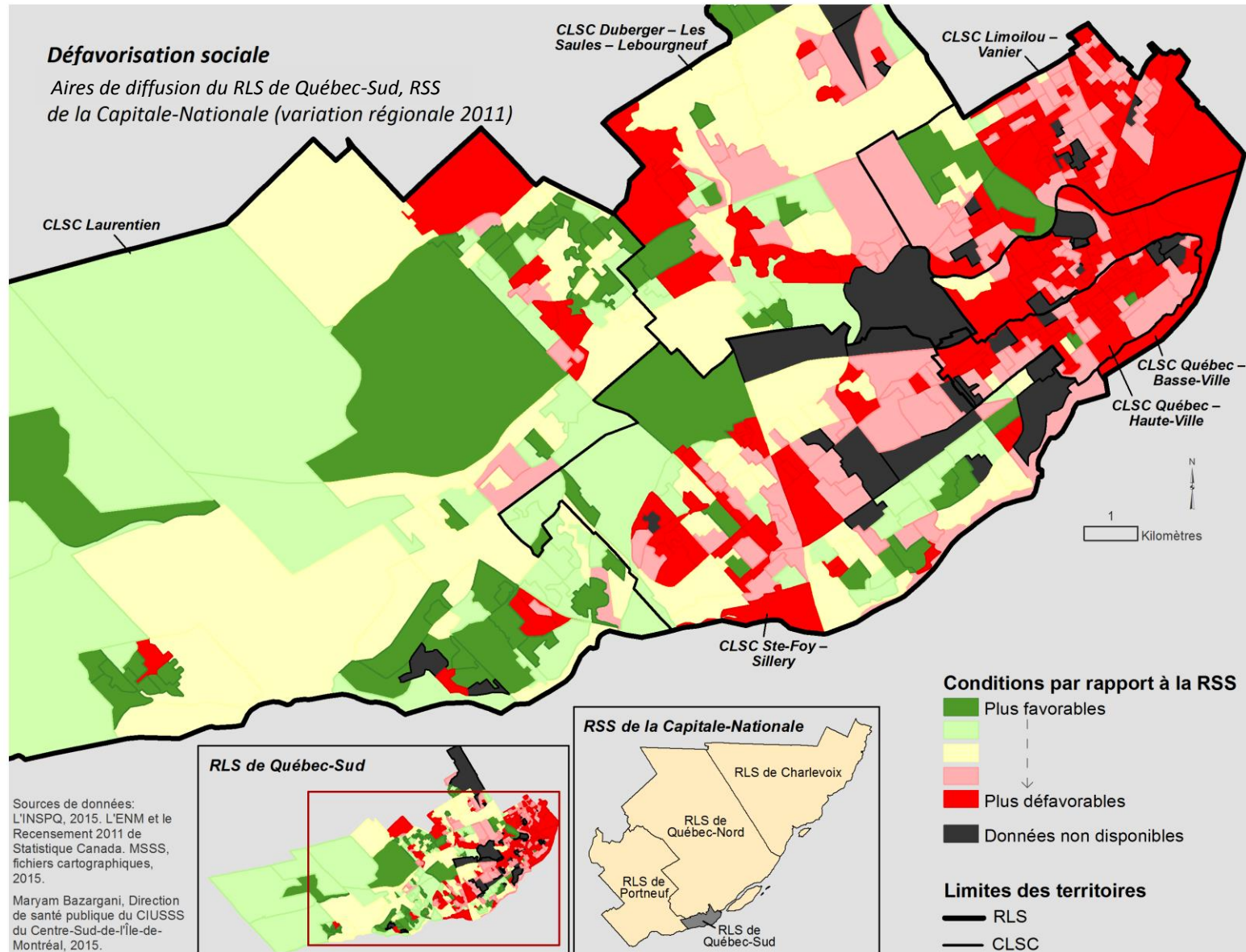
Carte 3 – Indice de défavorisation matérielle et sociale 2011 par AD, RLS de Portneuf



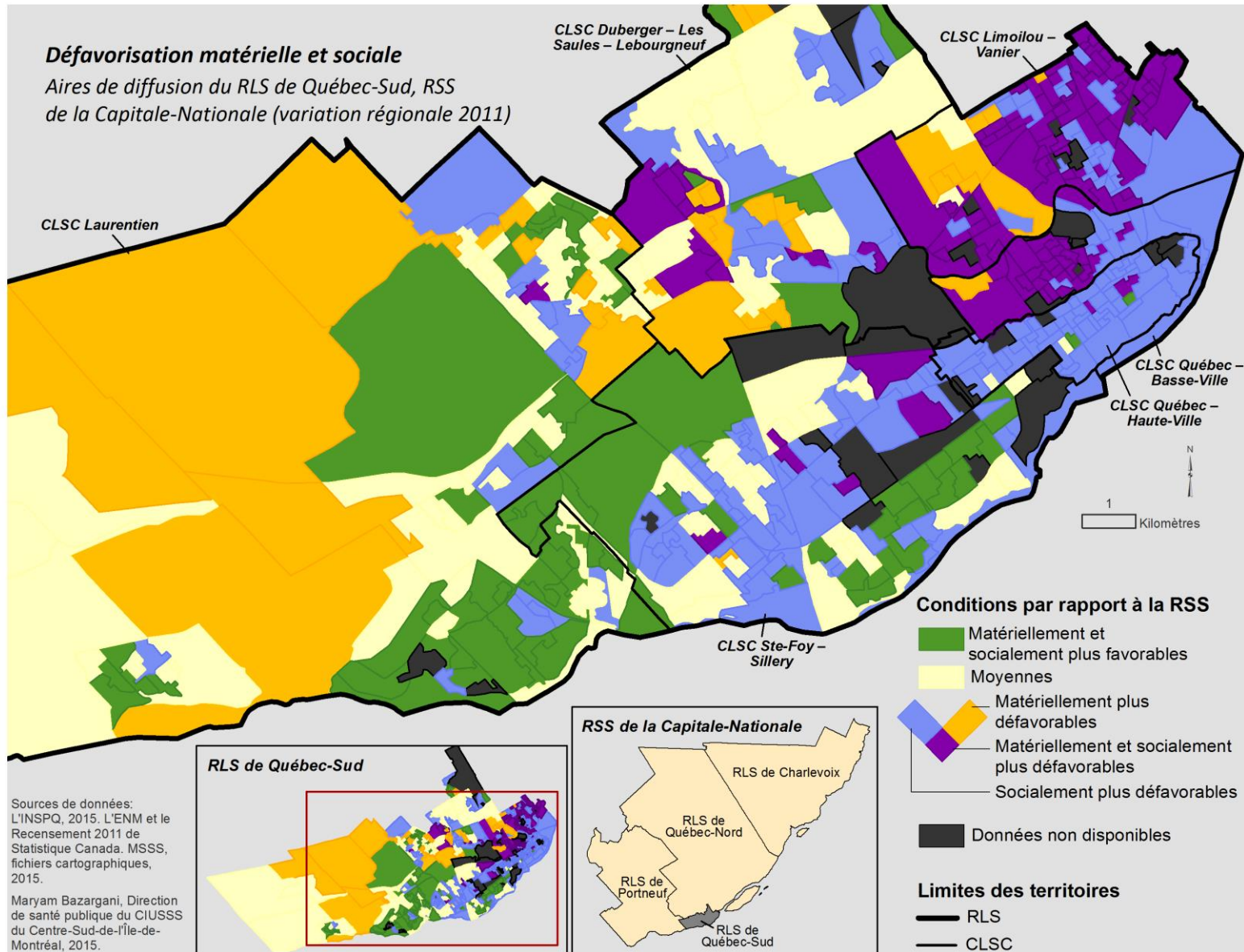
Carte 4 – Indice de défavorisation matérielle 2011 par AD, RLS de Québec-Sud



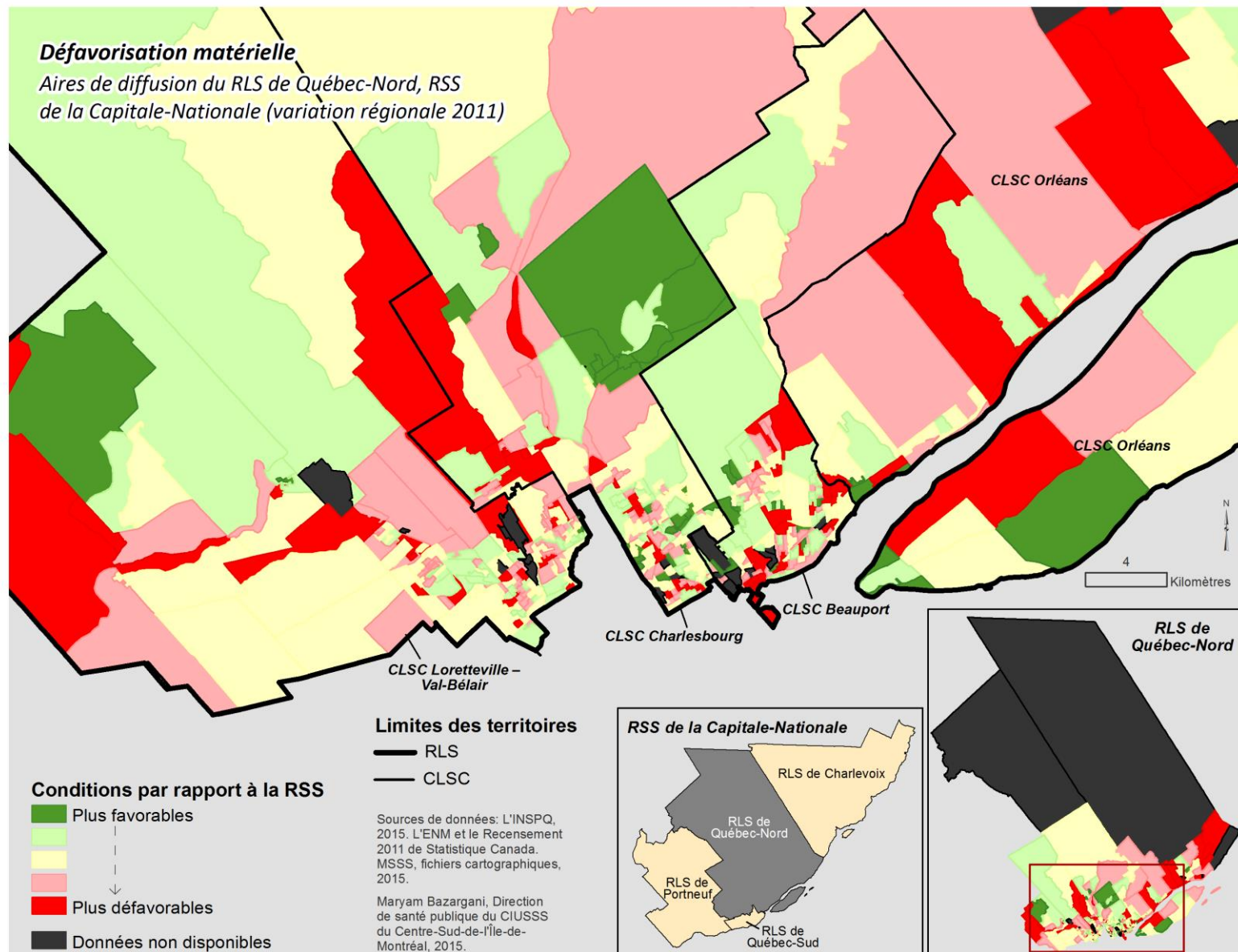
Carte 5 – Indice de défavorisation sociale 2011 par AD, RLS de Québec-Sud



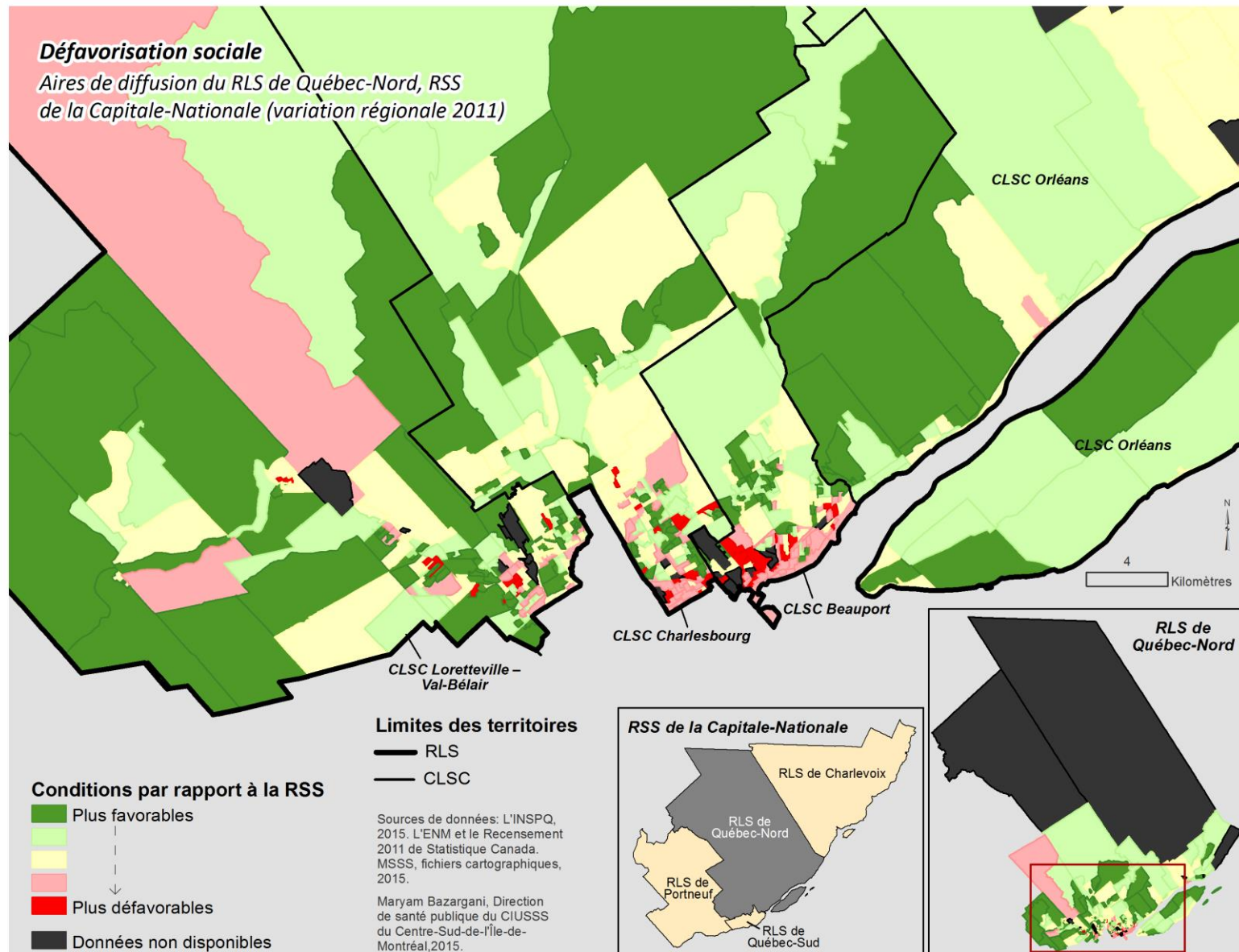
Carte 6 – Indice de défavorisation matérielle et sociale 2011 par AD, RLS de Québec-Sud



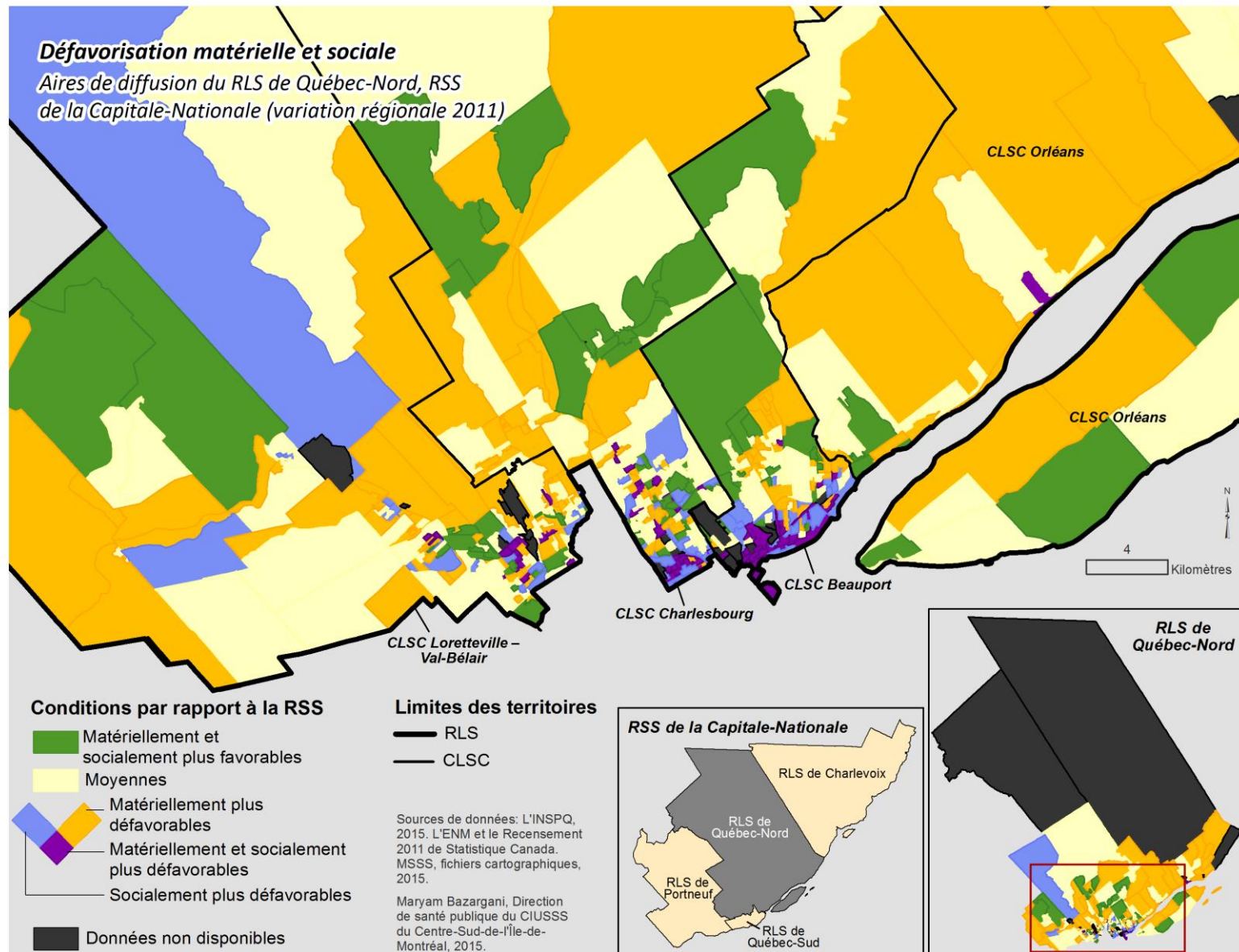
Carte 7 – Indice de défavorisation matérielle 2011 par AD, RLS de Québec-Nord



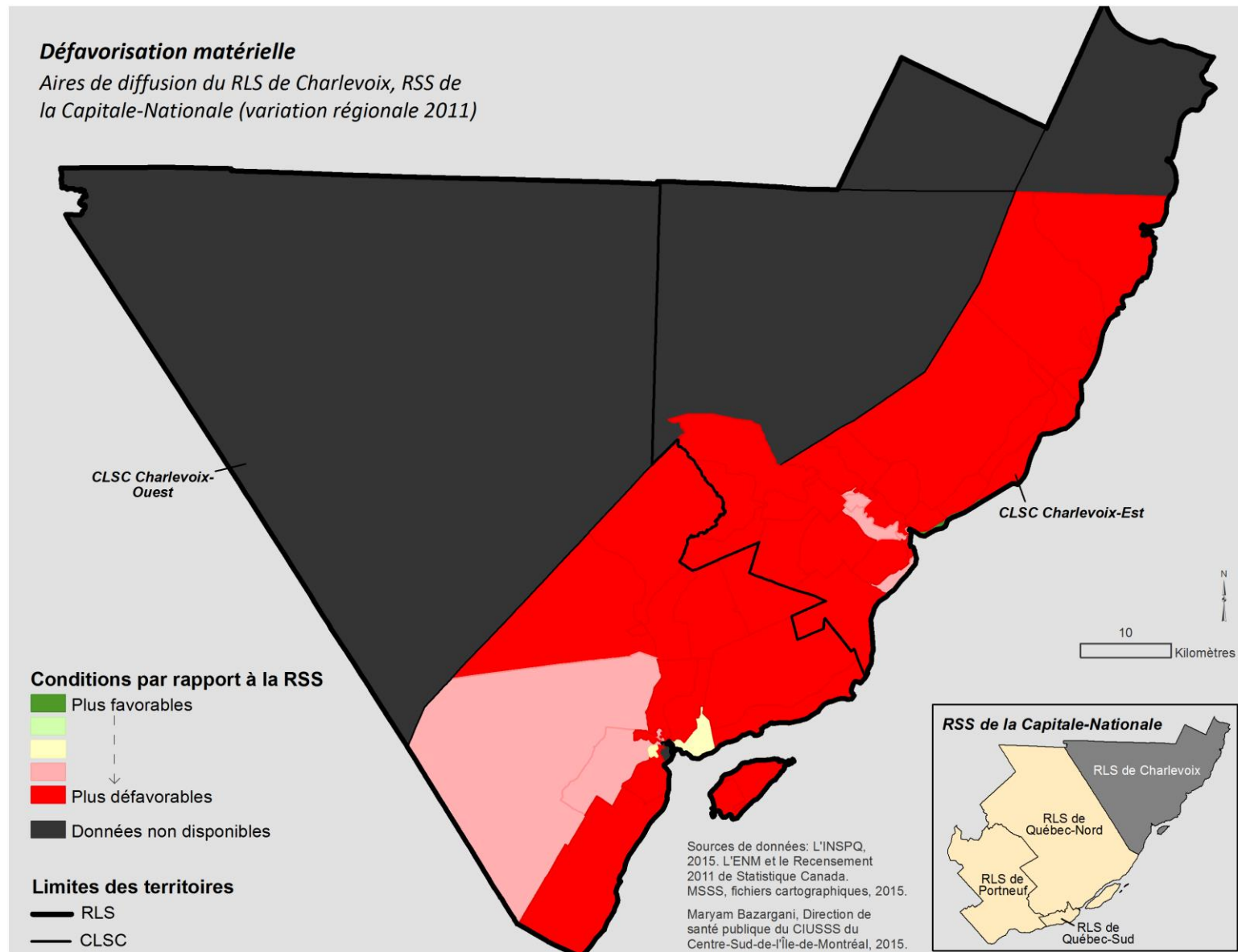
Carte 8 – Indice de défavorisation sociale 2011 par AD, RLS de Québec-Nord



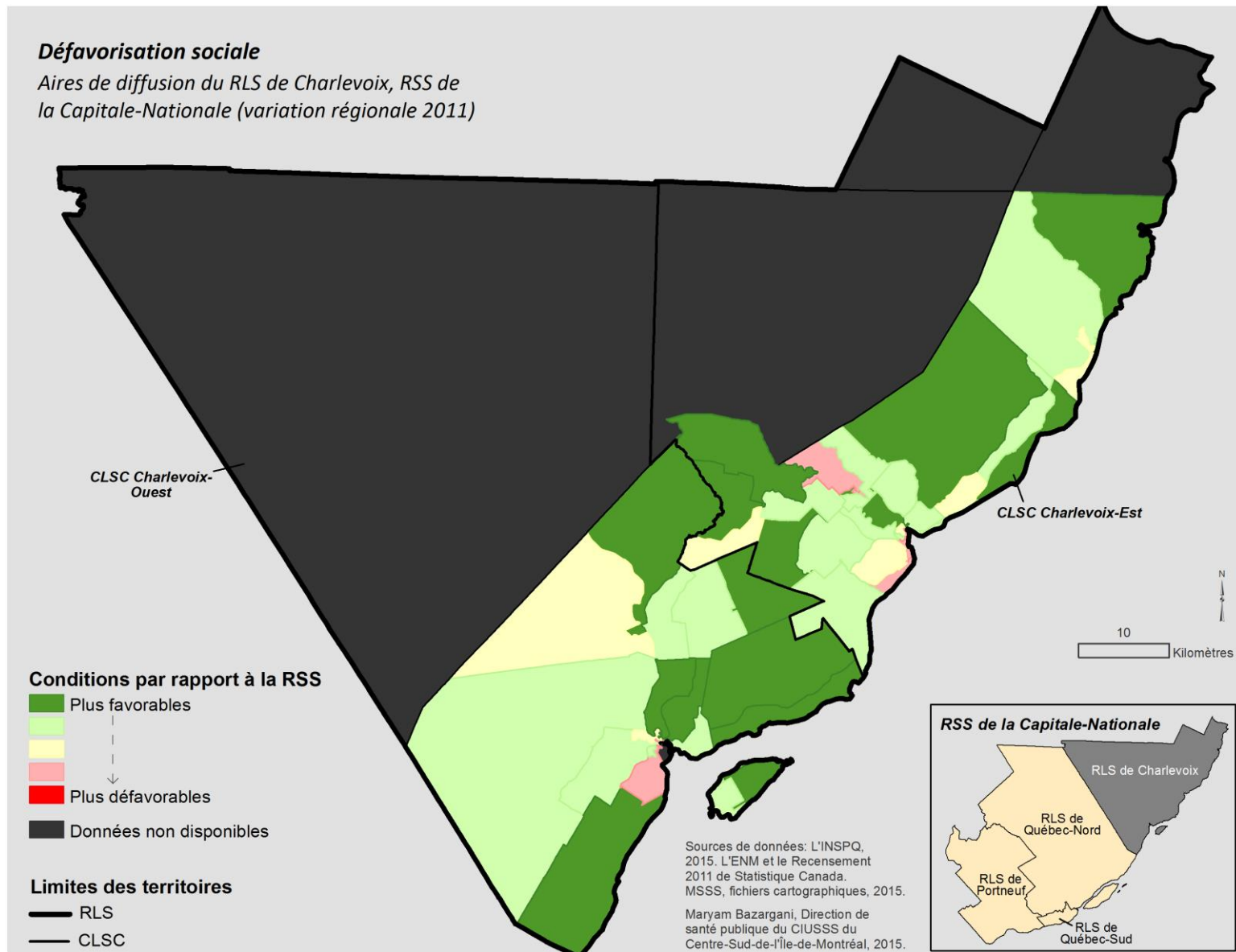
Carte 9 – Indice de défavorisation matérielle et sociale 2011 par AD, RLS de Québec-Nord



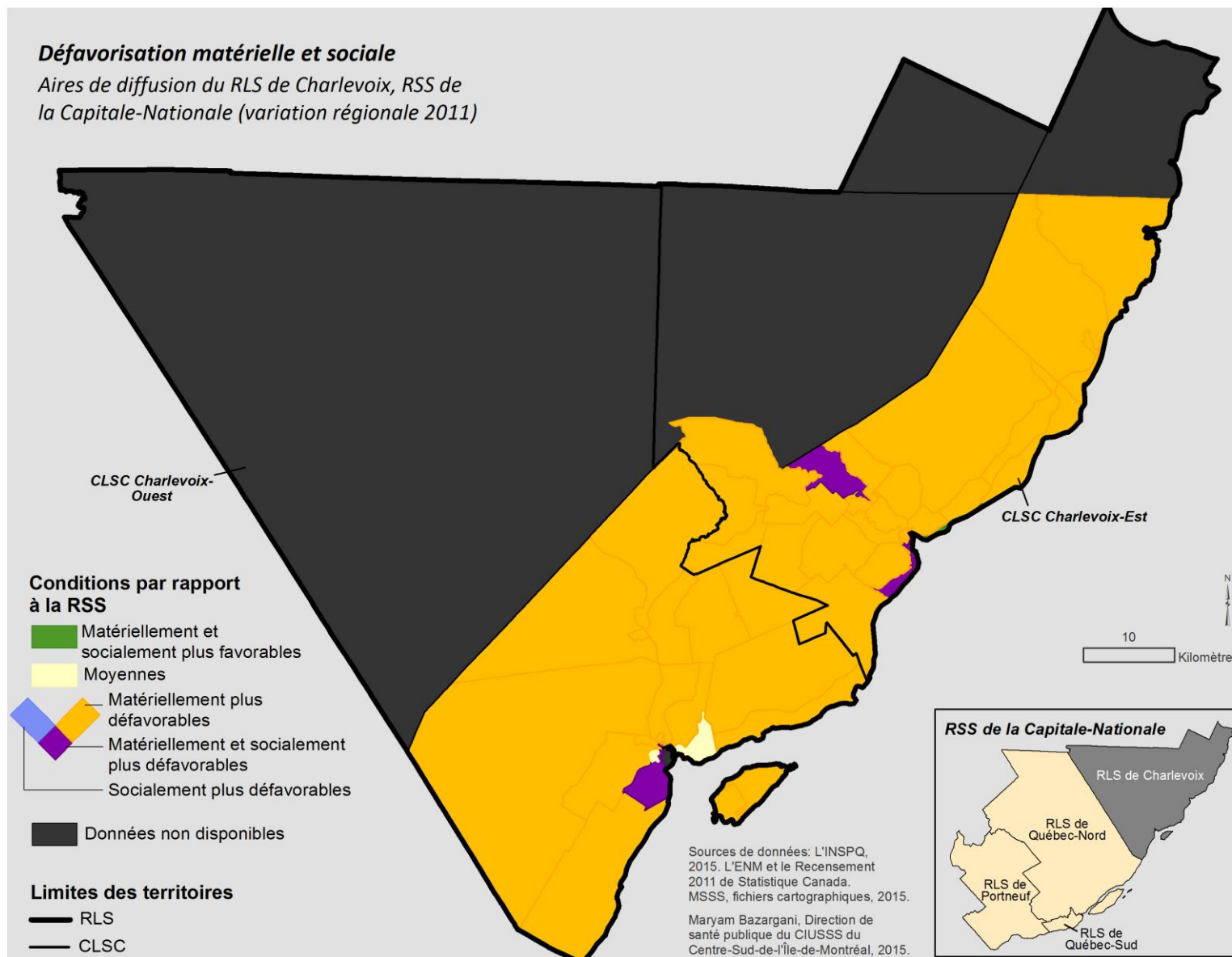
Carte 10 – Indice de défavorisation matérielle 2011 par AD, RLS de Charlevoix



Carte 11 – Indice de défavorisation sociale 2011 par AD, RLS de Charlevoix



Carte 12 – Indice de défavorisation matérielle et sociale 2011 par AD, RLS de Charlevoix



5. Constats généraux

- L'information regroupée dans ce document décrit, en partie, les conditions de vie dans les territoires sociosanitaires de la Capitale-Nationale en vertu de l'indice de défavorisation matérielle et sociale 2011. Elle apporte donc un éclairage additionnel aux autres données de nature qualitative ou quantitative afin d'identifier des territoires réunissant des conditions désavantageuses pour la santé.
- Les statistiques par quintile ou profil, le rang des territoires et les cartes permettent d'identifier les territoires sociosanitaires ayant une forte concentration de population défavorisée. Bien évidemment, ces données ne définissent pas les personnes elles-mêmes, mais jettent un regard sur une partie de leurs conditions de vie. Si aucun territoire de CLSC n'est épargné par la défavorisation, force est de constater que certains sont particulièrement touchés.
- Ce regard est nécessaire en raison du caractère structurel et injuste des conditions socioéconomiques que vivent une partie de nos concitoyens et concitoyennes. Bien que l'indice ne soit pas une mesure de pauvreté, il signale l'avantage ou le désavantage relatif de tous les territoires de CLSC comparativement à la moyenne régionale.
- Certains territoires de CLSC ont une concentration de plus de 50 % de leur population se situant sous la moyenne régionale sur le plan de la défavorisation matérielle. C'est le cas pour Charlevoix-Ouest, Charlevoix-Est, Portneuf, Limoilou–Vanier et Québec Basse-Ville. Sur le plan de la défavorisation sociale, ce sont les territoires à plus haute densité de population qui regroupent plus de 50 % de leur population sous la moyenne régionale, à savoir : Québec Basse-Ville, Québec Haute-Ville, Limoilou–Vanier, Sainte-Foy–Sillery, Duberger–Les Saules–Lebourgneuf.
- L'information livrée par les cartes permet de saisir le type de défavorisation observée dans chaque territoire de CLSC. Certains territoires connaissent une distribution plutôt mixte faisant apparaître le caractère hétérogène des conditions de vie, alors que d'autres se caractérisent plutôt par une homogénéité dans la distribution de la défavorisation.
- Tous les résultats présentés illustrent la présence d'importantes inégalités socioéconomiques au sein de la Capitale-Nationale. Ces travaux pourront soutenir la planification des services dans une perspective de recherche d'équité en santé selon l'engagement du directeur de santé publique.

ANNEXE

Tableau de correspondance des territoires
Limites sociosanitaires et municipales
Région de la Capitale-Nationale
Janvier 2017

RLS ¹	Territoires de CLSC ² (13 districts)	Ville de Québec Arrondissements et quartiers (environ 77 % de la population régionale)		Autres municipalités ou MRC ³
Portneuf	Portneuf	Aucune correspondance		MRC Portneuf
Québec-Sud	Sainte-Foy-Sillery	Arrondissement Sainte-Foy-Sillery, <i>sans Cap-rouge</i>		Aucune correspondance
	Laurentien	Cap-Rouge		Ancienne-Lorette, Saint-Augustin de Desmaures
	Québec Haute-Ville	Vieux-Québec-Colline parlementaire, Saint-Jean Baptiste, Montcalm, Saint-Sacrement	Arrondissement La Cité-Limoilou	Aucune correspondance
	Québec Basse-Ville	Saint-Roch, Saint-Sauveur, Cap-Blanc		Aucune correspondance
	Limoilou-Vanier	Vieux-Limoilou, Lairet, Maizerets, Vanier		Aucune correspondance
	Duburger-Les Saules-Lebourgneuf	Majeure partie de l'Arrondissement Les Rivières, <i>sans la partie nord-ouest</i>		Aucune correspondance
Québec-Nord	Loretteville-Val Bélaire	Partie nord-ouest de l'Arrondissement Les Rivières, Arrondissement Haute-Saint-Charles		Saint-Gabriel de Valcartier, Fossambault, Sainte-Catherine de la Jacques-Cartier, Shannon, Wendake
	Charlesbourg	Arrondissement Charlesbourg		Lac Beauport, Lac Saint-Charles, Lac Delage, Stoneham-et-Tewkesberry
	Beauport	Arrondissement Beauport		Ste-Brigitte de Laval
	Orléans	Aucune correspondance		MRC Île d'Orléans, MRC Côte de Beaupré
Charlevoix	Charlevoix-Ouest	Aucune correspondance		MRC Charlevoix
	Charlevoix-Est	Aucune correspondance		MRC Charlevoix-Est

¹ Réseau local de services. ² Centre local de services communautaires. ³ Municipalité régionale de comté.

Direction de santé publique
Centre intégré universitaire de santé
et de services sociaux de la Capitale-Nationale
2400, avenue D'Estimauville
Québec (Québec) G1E 7G9
www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale**

Québec 

